



RECENSEMENT

de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

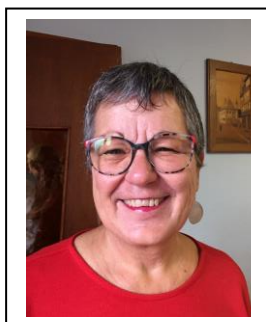
LE RECENSEMENT SE DEROULERA DANS NOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FEVRIER 2019 SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE A TOUS

Un agent recenseur se présentera début janvier chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Voici nos deux agents recenseur :

Patricia
CLADÉ



Gérard
CLADÉ



RÉFORME INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Depuis le 15 octobre 2018, un Répertoire Électoral Unique (REU) a été créé par l'INSEE afin de centraliser et mettre à jour en continu les listes électorales des communes françaises de manière dématérialisée. Pour l'électeur, le principal changement est la **suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre**, avant passé cette date, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante. Avec le REU, l'électeur pourra s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, il subsiste néanmoins une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.

HORAIRE SECRETARIAT MAIRIE – Période des fêtes

Pendant la période des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera ouvert aux jours et heures habituels à l'exception des lundis 24 et 31 décembre où le secrétariat sera fermé l'après-midi.

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI ET BIODÉCHETS

Nous vous informons que la Communauté de Communes organise une permanence de distribution à la mairie de Raedersheim le : **Vendredi 1^{er} février 2019 de 9h à 13h30.**

APPEL AU CIVISME



Incivilités et destruction gratuite

Il est regrettable de constater encore que de nombreux déchets sont laissés sans être emportés dans différents endroits de la commune.

Il a été décidé de fermer l'accès au stade de foot et d'athlétisme (sauf le mercredi après-midi) pour éviter les dépôts de déchets et les destructions des équipements.

De nombreuses autres dégradations sont régulièrement signalées (tags, poubelles, mobilier urbain cassé, fleurs détruites, etc...)

La municipalité appelle chacun au civisme et au respect du patrimoine de la commune et de son environnement. Tous ces actes ont un coût annuel pour la Commune et entraîne une charge de travail supplémentaire pour les agents.



Crottes de chien :

L'éternelle rengaine des crottes de chien !!! Si nous constatons que de nombreux maîtres ramassent les déjections de leur animal, et je les en remercie, il subsiste trop de personnes qui n'emportent pas lors de la promenade de leur chien les sacs à crottes délivrés gratuitement à la mairie. C'est un geste simple et un comportement responsable. Un seul principe : **Chien en laisse, Crotte en sac !!!!**

Nous avons récemment constaté que des sacs à crotte étaient lancés dans les arbres au lieu d'être

